

Ce formulaire vous concerne si le logement pour lequel vous faites votre demande est situé en Loire- Atlantique (Département 44)
hors communes de Nantes Métropole.

Fonds de solidarité logement FSL ENERGIE / EAU Formulaire de demande

ATTENTION :

Avant d'effectuer une demande d'aide FSL énergie / eau, vous devez obligatoirement :

- Mettre à jour tous vos changements de situation (adresse, situation familiale, situation professionnelle) ; ce qui vous permettra d'actualiser votre quotient familial (QF)

Ces deux démarches peuvent être faites auprès :

- De la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique si vous êtes allocataire de la Caf (www.caf.fr).
- De la Mutualité Sociale Agricole si vous êtes allocataire de la MSA (www.msa.fr).

Cette demande concerne...

L'eau L'énergie

Connaissez-vous le chèque énergie versé par l'Etat ?

Pour toute information, contactez le numéro vert : 0 805 204 805

1 – Votre foyer

	Demandeur / Demandeuse	Conjoint / Conjointe
Numéro SOLIS (à remplir uniquement par les travailleurs sociaux du Département)		
Nom		
Prénom		
Numéro dossier CAF ¹ Numéro dossier MSA ¹		
Si non allocataire CAF/MSA	Fournir une copie du dernier avis d'imposition	
Quotient familial (QF) ¹		
Numéro de téléphone :		
Adresse mail : @		
Date de naissance :		

¹ Ces informations figurent sur votre attestation de paiement CAF ou MSA ou sur le site www.caf.fr ou www.msa.fr

Situation familiale du demandeur ou de la demandeuse :

Célibataire Marié.e Pacsé.e Vie maritale Divorcé.e Séparé.e Veuf.ve

Autres personnes vivant au domicile (y compris les enfants en garde alternée, avec droits de visite ou d'hébergement)

1/ Nom et Prénom	2/ Date de naissance	3/ Lien de parenté (exemple : fils, fille ...) Indiquer « Autre » s'il n'existe pas de lien de parenté	4/ Personnes rattachées à votre dossier CAF ou MSA (Oui/Non)

Un enfant doit-il naître bientôt ?

Oui

Non

2 - Informations concernant le logement

Adresse Ville + Code postal			
Nature du logement	Collectif Maison individuelle	Autre (à préciser)	
Statut d'occupation	Accédant à la propriété Locataire	Propriétaire Colocataire	Logement mobile Hébergé Sous-locataire
Type de logement	Studio/T1-	T1 bis -	T2 - T3- T4 - T5 et plus
Date d'entrée dans le logement			
Date de sortie (si concerné.e)			
Bailleur (si concernée.e)	Bailleur social Nom du bailleur :	Bailleur Privé Nom du bailleur : Adresse : Tél/ mail :	

3 – Nature de la demande

Cocher la ou les demande(s)	Montant de l'impayé	Fournisseur (nom et adresse)	IMPORTANT !
Energie			Merci de joindre obligatoirement l'ensemble des factures non réglées (cf. page 4 : pièces justificatives à fournir) Attention : le FSL ne peut pas intervenir sur un échéancier de mensualisation. Pour réaliser votre demande d'aide FSL, il vous faut attendre l'émission de la facture de régularisation de votre fournisseur énergie/ eau.
Eau			

Informations importantes :



6 – Attestation sur l'honneur et signature(s)

Je certifie sur l'honneur :

- avoir mis à jour ma situation familiale et professionnelle auprès de la CAF ou de la MSA depuis moins de 3 mois si je suis allocataire,
- l'exactitude des informations indiquées sur la présente demande. Je suis informé-e que toute fausse déclaration ou falsification de documents, toute obtention usurpée d'un droit, m'expose à des sanctions pénales et financières en application des articles 313-1, 313-7 et 313-8 du Code pénal, ainsi que le cas échéant, à la récupération par le Département des sommes indument perçues.

Je m'engage par la présente :

- à autoriser l'instructeur à recueillir auprès du bailleur ou des créanciers toute information utile à l'instruction de cette demande,
- à accepter le paiement direct par le FSL au créancier de l'aide accordée.

Je suis informé-e que des contrôles liés à ma déclaration pourront être effectués afin de vérifier l'exactitude des informations fournies.

Si vous souhaitez apporter des informations complémentaires :

"Lu et approuvé" :

Fait à

Le

Signature demandeur.se

Signature conjoint.e

Si cette demande est faite par un référent social ou bailleur social, merci d'indiquer :

NOM de l'organisme prescripteur :

NOM Prénom et qualité du ou de la référent.e du dossier :

Adresse :

Téléphone/ courriel :

IMPORTANT

Pour être étudiée, la **demande de FSL énergie/eau** doit être transmise avec **les pièces justificatives** dont vous trouverez la liste ci-dessous.

En l'absence de l'une de ces pièces, le dossier sera déclaré incomplet et vous sera retourné.

Si des justificatifs ne sont pas demandés au moment du dépôt de la présente demande, ils pourront néanmoins être exigés plus tard, si nécessaire pour l'étude de votre dossier.

Formulaire à retourner par voie postale à la Délégation du Département de Loire-Atlantique (ou à déposer à l'Espace départemental des solidarités) dont vous dépendez, en fonction du lieu du logement.

Retrouvez cette information sur le site internet du Département :

www.loire-atlantique.fr (Rubriques « Menu » + « Près de chez vous »)

Pour toute demande, merci de transmettre les pièces justificatives suivantes :

Ce formulaire de demande daté, complété et signé

Pour les allocataires CAF/MSA, la dernière attestation du quotient familial (document disponible auprès de la CAF ou MSA)

Pour les non-allocataires CAF/MSA : Copie du dernier avis d'imposition N-1 afin que le département calcule votre QF

Pour les étudiants ou étudiantes : (sauf en cas de rupture familiale)

Si parents allocataires CAF/MSA, justificatif QF des parents

Si parents non-allocataires CAF/MSA, copie du dernier avis d'imposition des parents

Pour les personnes de nationalité étrangère hors U.E. :

Copie du titre de séjour en cours de validité

Pour des impayés eau - électricité - gaz (avec contrat et compteur individuel au nom du demandeur) :

Pour une ou des factures datant de moins de 6 mois :

La ou les factures impayées datant de moins de 6 mois

Pour une ou des factures datant de plus de 6 mois et moins de deux ans :

La ou les factures impayées datant de plus de 6 mois et moins de deux ans

Et

La ou les lettres de relance datées de moins de deux mois pour justifier le montant de l'impayé ou autres justificatifs du montant de l'impayé datant de moins de deux mois (exemple : capture écran compte client, lettre de rejet de paiement)

Merci de joindre obligatoirement l'ensemble des factures non réglées.

Attention : le FSL ne peut pas intervenir sur un échancier de mensualisation car celui-ci est une estimation de consommation et non de consommation réelle. Dans ce cadre, merci de fournir la facture de régularisation non réglée.

Pour le fuel, bois, pellets/granulés, bouteille de gaz :

Devis fuel, bois, pellets/granulés, bouteille de gaz

RIB du fournisseur

Pour les locataires dont les charges individuelles sont incluses dans le loyer :

Décompte individuel signé par le locataire et le bailleur dans le cadre d'un impayé eau/énergie facturé par un bailleur

Information sur la protection des données

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Les données personnelles vous concernant sont collectées et traitées par le Département de Loire-Atlantique dans le cadre de l'exercice d'une mission d'intérêt public (article 6 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement) afin d'instruire votre demande relative au fonds de solidarité pour le logement et aux fins d'évaluation des politiques publiques en la matière.

Vos données sont destinées aux seuls services du Département habilités à en connaître. Les dossiers individuels d'aide au logement (acceptés, refusés, ajournés, annulés) sont archivés durant 10 ans (bureaux, classoθήque, centre de préarchivage). La durée de conservation de vos données est définie conformément aux prescriptions des archives de France et/ou des archives départementales. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification. Vous disposez également, pour des raisons légitimes, d'un droit d'opposition, d'effacement des données et de limitation du traitement.

L'exercice de ces droits se fait auprès du Délégué à la protection des données : Par courriel à l'adresse : dgd@loire-atlantique.fr
Ou par courrier adressé au 3 Quai Ceineray, CS 94109, 44041 Nantes Cedex 1.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - www.cnil.fr).